

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PRAYSSAC
séance du 19/05/2009**

NOMBRE DE MEMBRES : AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL : 19 EN EXECERCICE : 19 QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION: 17+2 PROC Date de la convocation : 11/05/2009 Date d'affichage : 11/05/2009

L'an deux mille neuf le dix neuf mai à 21 heures,
le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M M.
LOLMEDE,

PRESENTS : Michel LOLMEDE, Annie TOTY, Jacques LLORCA, Michel LACOMBE, Jean François PRUNET, Jacques FROMENT, Dominique DELBRU, Stéphane BOUDET, François ANTUNES, Philippe CARY, Christophe SOUDE, Robert SOULIE, Nans GUILHOU, Catherine CHICQUENOY, Sylviane BERNARD, Liliane BERNIOLLE, Christophe ROGER.

ABSENTS EXCUSES (PROCURATION) : Philippe DESPRAT, Delphine SERRA.

SECRETAIRE DE SEANCE : Annie TOTY

SUVENTIONS 2009

- 1) Vote des subventions aux associations (cf tableau).
- 2) Une subvention exceptionnelle est accordée au comité Miss Lot de 100 €. Vote : 7 contre.

LOTISSEMENT LE ROUGET

Maîtrise d'ouvrage pour l'éclairage public donnée à la Fédération Départementale d'Electricité.

PLACE DUTOURS ET AVENUE AVIATEUR GIBERT

Dossier DGE et FISAC. Monsieur le Maire informe : qu'il y a beaucoup de dossiers présentés à la DGE, dont beaucoup de projets : écoles financés à 40 %. Que le notre n'a pas été retenu à la première commission. Qu'il a vu, ce jour, Monsieur Parisot Secrétaire Général, et lui a présenté notre dossier en insistant sur la caractère sécurité. Il répond au Maire être très intéressé mais qu'il ne peut le prendre en considération qu'en le présentant revu en tranches. Donc une première phase est proposée comprenant les parties A et C pour 256 312 € HT. Monsieur Soudé demande s'il y aura d'autres subventions, OUI : FISAC, amendes de Police en 2010, PAYS.

INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE

Jean-François Prunet présente le dossier et les devis : Mecotech, Quercy Solaire, Agrineer.
Nécessité de créer un budget annexe. La vente d'électricité à 60 cts le KWh si on réalise en 2009 paie l'annuité d'emprunt, prix garanti 20 ans par l'Etat. TVA récupérée.
VOTE : OUI à l'unanimité.

ACHAT TERRAIN COUAILLAC

4320 m². Monsieur le Maire présente cette possibilité offerte par le propriétaire, en haut du Nouel, enclavé dans les terrains REDON. 5 à 6 € le m² décision au prochain Conseil Municipal.

AVENANT CONVENTION SITE INTERNET

Jean-François Prunet le présente. Mise en place et maintenance du co-marquage, guichet électronique + formation du personnel.

VOTE : 19 Pour

CONVENTION TICKET DECLIC

Le but est de permettre à des personnes défavorisées d'acquérir un certain niveau de compétence en informatique. Les deux animateurs de la cyberbase passent le C2I le 03 juin, coût 100€ / personne.

VOTE : 19 Pour

Signature par le Maire de la convention : Mairie – AFORMAC.

ECOLE

Participation des communes aux dépenses de fonctionnement : coût 442 € / enfant. Concernent Grézels, Lagardelle et Pescadoires.

PASS FONCIER

Pour les 4 logements sociaux au lotissement le Rouget, signé avec POLYGONE. Prêt à taux 0 , subvention municipale de 3000 € pour couple avec 1 enfant, 4000 € pour couple avec 2 enfants. Subventionné à 75 % par l'Etat et le Conseil Général.

VOTE : 19 Pour

RUE DE LA REPUBLIQUE

Avenant frais de dossier rue de la république 1610 € à AQUARESO.

ELECTIONS EUROPEENNES

Organisation tenue des urnes scrutin Européennes du 7 juin.

CONVENTION OTSI – MAIRIE

Une convention a été établie entre OTSI et la Mairie pour mise à disposition de Thiphaine.

CESSION TERRAINS

Cession de terrains M. Pontié : 85 ca et 2 a 39 pour élargissement de la rue des Dolmens. Contrepartie : recul de la clôture et pose de bordures.

COMMISSION TRAVAUX

Jacques Llorca fait le point :

- Philippe Casier travaille aux ateliers en remplacement de Jacques Andral..
- Emploi CAE Sébastien Jarguel, 6 mois renouvelables.
- Une subvention de 1000€ est octroyée par GROUPAMA pour l'achat d'un défibrillateur.
- Journée portes ouvertes à la station d'épuration le 30 mai.

QUESTIONS DIVERSES

- 1) La place de l'Ecole a enfin vu sa plaque posée « Place Andrée Faure ».
 - 2) Un imprimeur de Fumel vient de s'installer chez Noubel.
 - 3) Minibus : une convention est établie pour son utilisation comprenant le paiement de la franchise en cas d'accident : 375 €.
 - 4) Bilan restau du cœur 2008/2009 : 80 inscrits 5175 repas distribués (+ 76 %).
 - 5), Proposition de créer un marché Bio le lundi soir de 17h à 20h, et déplacement du Marché des Producteurs du dimanche au lundi, ainsi que l'animation musicale du jeudi au lundi aux terrasses de café restaurants.
VOTE : 2 abstentions.
 - 6) Robert Soulié informe que le commissaire enquêteur recevra les personnes intéressées le mardi matin. Les services de l'Etat ne rendront leur avis que dans 3 ou 4 mois.
 - 7) Jean-François Prunet informe que le tri des OM dans notre communauté de communes est très mauvais et fait appel au civisme de tous les habitants.
- Portes ouvertes de la cyberbase les 26 et 27 mai.